

Les prestations d'ergonomie Bilan 2020 – Organisation 2021

Fiche service : https://next.caissedesdepots.fr/jplatform/jcms/pl1_2405381/ergonomie

Adresse générique : dgh-ergonome@caissedesdepots.fr



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

Sommaire

01 L'ergonomie : son champs d'intervention 3

04 Comment faire appel à une prestation 16 d'ergonomie

02 Bilan sur l'année 2020 6

03 Organisation des prestations en 2021 9

01

L'ergonomie : son champ d'intervention

dgh-ergonome@caissedesdepots.fr

Définition de l'ergonomie

*Etymologie du grec : **Ergon** (travail/œuvre) **nomos** (loi/règle)*

- ✓ *L'ergonome est un spécialiste du travail.*
- ✓ *L'ergonomie = discipline qui met au centre le travail / science du travail.*

- **L'objet de l'ergonomie : l'activité de travail**
 - ✓ Un double **objectif** :
 - ❖ comprendre le travail,
 - ❖ contribuer à transformer le travail.
- **Enjeu : faire de l'activité, un enjeu de développement** (une ressource)
 - ✓ Ses **méthodes** :
 - ❖ l'analyse du travail,
 - ❖ une démarche pluridisciplinaire.

Les missions de l'ergonome

- **Les missions de l'ergonome**
 - la préservation de la santé,
 - la sécurité des personnes,
 - l'amélioration des conditions de travail,
 - la qualité du service rendu.
- **L'analyse de l'activité de travail**
 - observe l'environnement,
 - examine les postes de travail ainsi que les postures et attitudes corporelles des collaborateurs,
 - analyse les modes de diffusion de l'information,
 - explore l'organisation de travail dans son ensemble.



Pour mener à bien la mission, collaboration avec tous les acteurs de la prévention

02

Bilan sur l'année 2020

dgh-ergonome@caissedesdepots.fr

Interventions 2020 (ARERAM / I.D. Ergonomie) & ergonome interne

Aménagement de postes de travail isolés

(Direction Générale)

Conseils immédiats sur les bonnes postures à adopter, constats & axes d'amélioration.

7 personnes / 4 bureaux

Stores occultants

(Austerlitz 1)

Conseils immédiats auprès des gestionnaires de site sur des préconisations de solutions adéquates.

Aménagement d'espace bureau

(Austerlitz 1)

Conseils immédiats et préconisations sur l'aménagement d'un bureau de 2 personnes.

Etude du nouveau poste local de sécurité

(76 rue de Lille)

Diagnostic sur l'optimisation de l'aménagement & aide au choix du mobilier sur mesure.

Ecran déporté

(EP)

Conseils sur le choix des futurs écrans.

Centre de documentation

(Austerlitz 1)

Accompagnement de l'équipe des collaboratrices concernées par le déménagement du centre sur :

le nouvel espace de travail dans ses nouvelles fonctions, l'organisation spatiale, la nouvelle identité du lieu.

Etude de la nouvelle banque d'accueil

(15 quai Anatole France)

Diagnostic sur l'optimisation de l'aménagement & aide au choix du mobilier, proposition d'une alternative banque accueil pendant la durée des travaux.

Etude de la banque d'accueil

(56 rue de Lille, Paris 7)

Constats & recommandations sur les possibles axes d'amélioration à mettre en place pour une meilleure installation des agents d'accueil.

Etude de 8 bureaux posant des difficultés d'insonorisation

sur 3 étages

(59 rue de Lille)

Demande par l'ergonome extérieur de la visite d'un expert en « nuisance sonore » ; mise en place de parois d'insonorisation dans chaque bureau.

Ergonome interne :

visites de collaborateurs / bureaux

- Qualification des besoins pour évaluation prise en charge par prestataire extérieur.
- Conseils immédiats sur les bonnes postures à adopter & axes d'amélioration.

Demandes

en lien

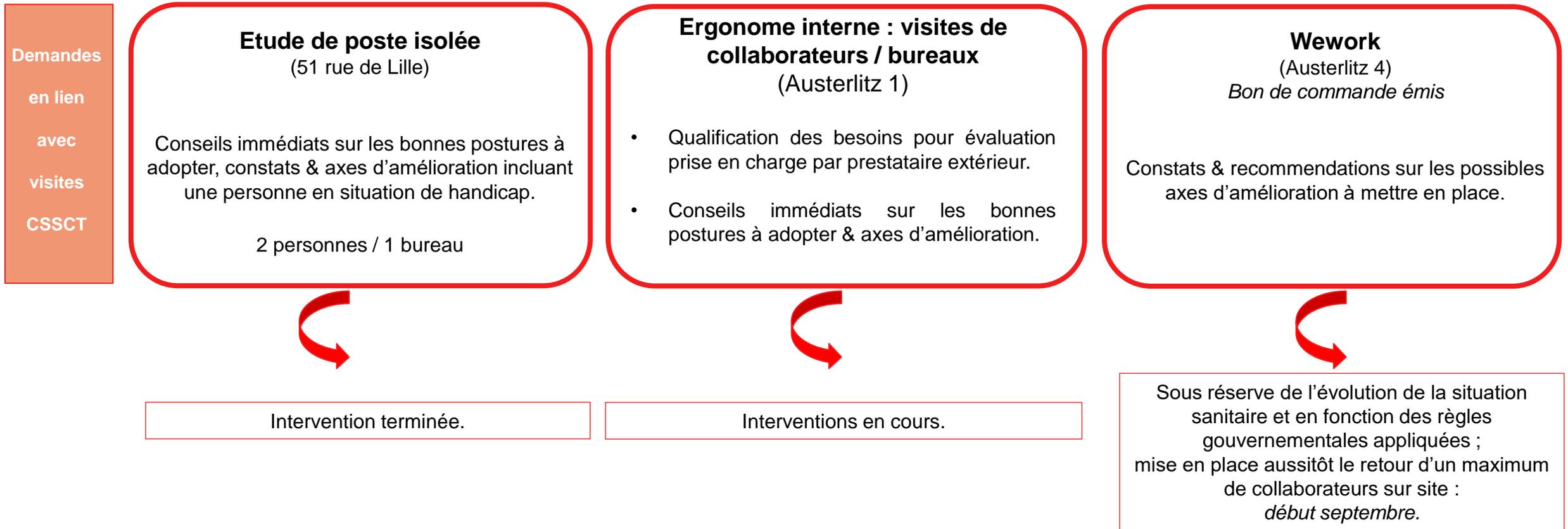
avec

visites

CSSCT

Finalisation des interventions commencées en 2020

(ARERAM / I.D. Ergonomie)



03

Organisation des prestations en 2021

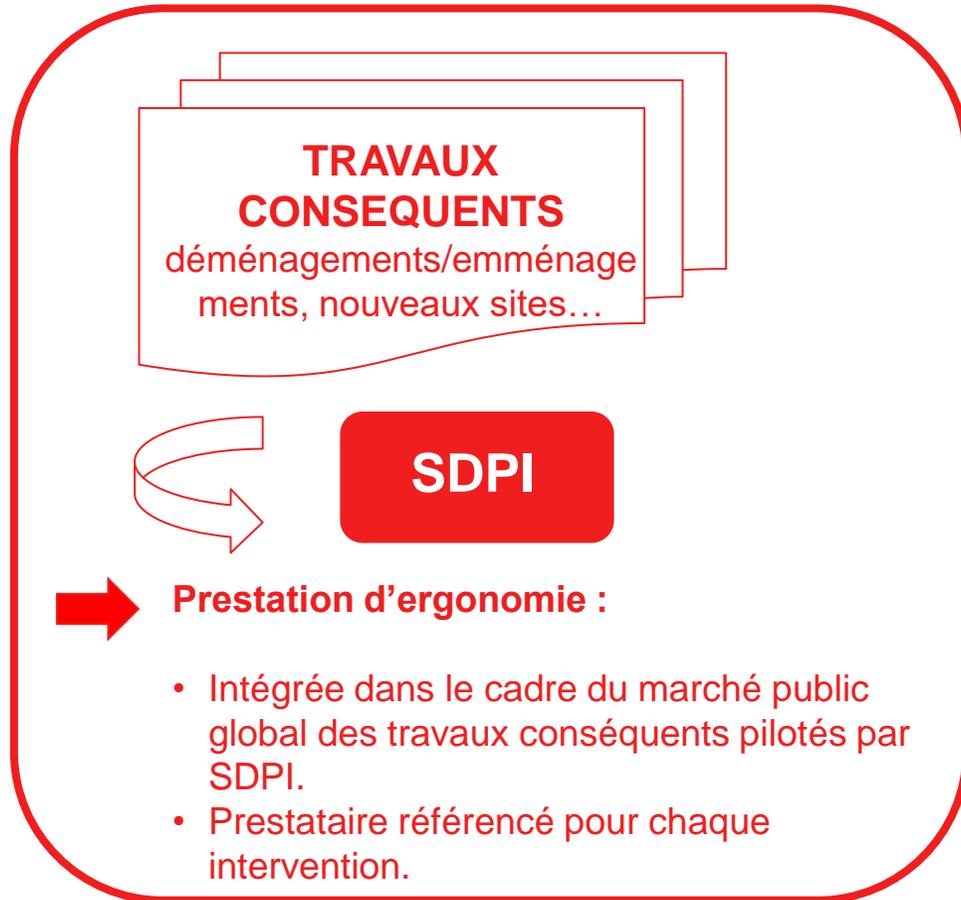
dgh-ergonome@caissedesdepots.fr

Nouveau marché public de prestations en ergonomie : durée de 18 mois

- **Prestataire: Solutions productives** (à compter de janvier 2021)
 - Cabinet de conseil en ergonomie, performance et stratégie
 - 29 années d'existence
 - 7 agences en France
 - 18 consultants diplômés & une équipe pluridisciplinaire
 - Des ergonomes seniors pouvant intervenir sur l'ensemble du territoire
- **Cœur de métier : le diagnostic ergonomique**
 - Atout pour conseiller et assister les projets de conception, d'innovation ou d'organisation.
 - Expérience éprouvée en matière de conception d'espaces et de postes de travail, d'organisation du travail, de projets de prévention des TMS ou de maintien dans l'emploi.

Qui fait quoi selon les types d'intervention

Jusqu'en juin 2022, 2 situations spécifiques :



Typologie des interventions

- **Aménagement du poste de travail :**
 - ✓ organisation du bureau pour optimiser la posture du travail (équipement et position)
- **Accompagnement étude de poste / activité de travail isolé/e :**
 - ✓ demande par la médecine du travail,
 - ✓ demande pour restriction d'aptitude physique : étude du poste / activité de travail et des tâches dans l'action pour comprendre d'où peut venir la difficulté ;
- **Accompagnement collectif pour la démarche d'amélioration continue sur les postes de travail, l'espace de travail en prenant en compte l'organisation :**
 - ✓ organisation des postes de travail,
 - ✓ ambiance lumineuse, sonore, thermique...
 - ✓ organisation de l'espace partagé...
 - ✓ analyse de l'activité du service.

Prestations à venir

- Sujets concernant tout l'Etablissement public donc à déployer largement.
- Beaucoup de demandes en lien avec le travail à distance / télétravail... mais qui concernent aussi les collaborateurs sur site.

Prévenir les TMS



Déjà en ligne – conseils sur les bonnes postures :
fiche service Ergonomie

https://next.caissedesdepots.fr/jplatform/jcms/pl1_2405381/ergonomie

Actions à venir

pour conseil immédiats sur les bonnes postures / les bons gestes à adopter,
constats et axes d'amélioration...

Plusieurs solutions multimodales en cours d'études.

Communication : septembre

Prévenir la fatigue visuelle



Module e-learning – choix arrêté

Durée : environ 25/30mn

Mise en ligne : Form&Vous

Accessibilité : illimitée

Communication : en ligne depuis le 28 juin

Prestations externes en cours

Etude sur l'activité d'un service de la DPS suite à la réorganisation

Prestation d'ergonomie auprès de la DPS et plus particulièrement sur le périmètre de la **Direction de la Stratégie Client (DSC)**. Décision collégiale de la direction de projet et des RH de travailler sur le sujet suivant :

→ **Management à distance et inter-sites Angers, Bordeaux et Paris.**

Objectifs de la prestation :

- o Mener à bien une analyse plus fine et ainsi mesurer les impacts liés à la réorganisation sur le travail et faire apparaître les possibles contraintes et/ou ressources en émanant afin d'intégrer les enjeux de bien-être au travail et d'anticiper et prévenir les risques,

- o Effectuer des préconisations pour accompagner plus efficacement les changements engagés.

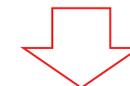
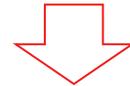
Moyens mis en œuvre : entretiens divers et variés ainsi que des groupes de travail avec les Responsables de Services et Responsables d'Unités avec la finalité d'un diagnostic et de recommandations aux équipes.

Accompagnement « sur-mesure » de l'ergonome en cours de formation

Via 2 MOYENS

En interne

A l'externe



Accompagnement au quotidien par un collectif du suivi des prestations d'ergonomie composé des collaborateurs suivants :

- ✓ Sandrine ADAM RAMIRES, Médecin de prévention et du travail
- ✓ Corinne DENEL, Coordinatrice des dispositifs de prévention et d'accompagnement de santé au travail
- ✓ Marie-Gabrielle DOUCET, Médecin coordonnateur, médecin du travail et de prévention
- ✓ Marie-An ROS, Chargé de mission auprès du Directeur - Direction de l'immobilier et de l'environnement de travail
- ✓ Catherine MAUGENDRE, Inspectrice santé et sécurité au travail
- ✓ Robert VIOT, Conseiller de Prévention de la Caisse des Dépôts Responsable Prévention Santé

Dans l'attente de la certification de l'ergonome, mise en place de prestations d'ergonomie via un marché.

Prestataire : Solutions Productives

Notification : le 11/01/2021

Durée du marché : 18 mois

Expression du besoin : faite sur la base du marché négocié semestre 2 en 2020, complétée de l'expérience des premières prestations.

04

**Comment faire appel à une prestation
d'ergonomie**

dgh-ergonome@caissedesdepots.fr

De l'information en ligne

Fiche service : https://next.caissedesdepots.fr/jplatform/jcms/pl1_2405381/ergonomie

Sur la fiche service, sont disponibles :

- La procédure pour saisir l'ergonome.
- Le formulaire de demande d'une prestation.
- Les **conseils sur les bonnes postures au poste de travail**
 - Rappel notamment sur les gestes à favoriser pour éviter l'apparition de troubles musculosquelettiques (TMS) en suivant les **règles d'or** ; comment mettre un fauteuil à la bonne hauteur par rapport au bureau et à l'écran, comment positionner ses pieds sur le sol, ses avants bras...
 - Et accès à une **vidéo explicative**.
- Les conseils sur l'équipement à favoriser en télétravail / TOD pour préserver votre santé.
- Vos interlocuteurs.

Procédure de lancement des prestations

Les différentes possibilités d'effectuer une demande auprès de l'ergonome

- Contacter l'assistant de prévention.
- Et / ou envoi d'une demande sur la boîte générique : dgh-ergonome@caissedesdepots.fr

Points d'attention

- Urgence médicale : traitement immédiat via le service médical.
- Une analyse de poste/analyse de l'activité doit impérativement faire l'objet d'une demande auprès du service médical.
- Une analyse d'espace/s de travail / analyse de l'activité doit impérativement faire l'objet d'un accord hiérarchique en renseignant le formulaire « Demande de prestation d'ergonomie » et en l'envoyant sur dgh-ergonome@caissedesdepots.fr
- Une demande de conseils sur la posture au poste de travail doit se faire en renseignant le formulaire « Demande de prestation d'ergonomie » et en l'envoyant sur dgh-ergonome@caissedesdepots.fr

Procédure de lancement des prestations

Traitement de la demande

Un collectif de suivi des prestations d'ergonomie a été constitué afin d'évaluer et de coordonner le suivi des prestations d'ergonomie. Ce dernier est composé des différents acteurs de la prévention ainsi que du service de l'immobilier.

Une fois la demande réceptionnée par l'ergonome :

- Prise de contact par l'ergonome interne de l'Assistant de Prévention et du collaborateur concerné pour calibrer la prestation et son urgence.
- Information auprès du collectif de suivi des prestations d'ergonomie afin d'avoir une vision partagée de la situation. Si la demande concerne des conseils sur la posture au poste de travail, en fonction de l'ampleur de la demande, le collectif du suivi des prestations d'ergonomie n'est pas nécessairement consulté mais juste informé. L'ergonome interne prend en charge les demandes qui peuvent être traitées sans faire appel au prestataire externe.

Procédure de lancement des prestations

Dans le cas où la **demande concerne une prestation qui nécessite l'intervention du prestataire externe**, et après consultation du collectif de suivi des prestations d'ergonomie, l'ergonome met en œuvre les actions suivantes :

- Demande d'un devis auprès du prestataire.
- Mise en place de la prestation.
- Suivi et clôture de la prestation.

Si la demande n'est pas considérée comme justifiée par le collectif de suivi des prestations d'ergonomie :

- Prise de contact par l'ergonome interne de l'Assistant de Prévention et du collaborateur concerné pour donner des éléments d'explication sur la non prise en charge de la demande.
- Eventuellement, invitation du collaborateur à se rapprocher de la médecine du travail ou de tout autre acteur de prévention.

caissedesdepots.fr



Fiche service :

https://next.caissedesdepots.fr/jplatform/jcms/pl1_2405381/ergonomie

Adresse générique :

dgh-ergonome@caissedesdepots.fr